



Pourquoi la délégation CGT quitte la formation spécialisée ce 5 février 2026 ?

Les instances de dialogue social se succèdent et l'absence de prise en compte des difficultés ressenties par l'ensemble de nos collègues s'intensifient :

- Détérioration des conditions de travail ;
- Accroissement des facteurs de risques psycho sociaux ;
- Charge de travail intenable ;
- Moyens mis à disposition insuffisants ;
- Sentiment de qualité empêchée ;
- Communication insatisfaisante ;
- Absence de collégialité ;
- Perte de sens au niveau des missions ;
- Réorganisations incessantes et toujours imminentées ;
- Augmentation des suppressions de postes ;
- Politique du fait accompli ;

Pour la CGT c'est inacceptable !

Ses représentants prennent acte que leurs alertes répétées, pour défendre les agents, ne sont pas entendues par l'administration.

En conséquence, la délégation CGT quitte la formation spécialisée du 5 février 2025 après lecture de sa déclaration liminaire.

Bercy le 5 février 2026.